



## AVIS PUBLIC

---

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 5 juillet 2021, à l'adoption des règlements suivants :

- Règlement n° 149-1-2021 intitulé : *Règlement modifiant le règlement numéro 149-2011 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics ;*
- Règlement n° 277-1-2021 intitulé : *Règlement aux fins de modifier le règlement numéro 277-2020 concernant la gestion contractuelle ;*
- Règlement n° 282-1-2021 intitulé : *Règlement aux fins de modifier le règlement numéro 282-2020 concernant le financement de certains biens, services ou activités et imposant un tarif à cette fin.*

Toute personne désirant obtenir une copie de ces règlements ou les consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : [greffe@ville.lavaltrie.qc.ca](mailto:greffe@ville.lavaltrie.qc.ca)

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 7 juillet 2021.

---

Marie-Josée Charron, greffière